Matériel forestier de reproduction

A - Document du fournisseur pour un lot de semences conformément aux art. 20 et 22 de la loi du 30 novembre 2005 et à l'art. 7 du rgd.



rays u origine des grantes.	
fournisseur :	destinataire :
numéro d'identification :	
organisme de contrôle des semences :	date et numéro du certificat de contrôle:
Fanàga, nam gammun.	nom hotoniquo .
QUALITES GENETIQUES	nom botanique :
Catégorie matériels de base	
identifiés (jaune)	sélectionnés (vert) numéro emballage:
qualifiés (rose)	testés (bleu)
Référence du registre :	Région de provenance :
Matériel :	
autochtone	non-autochtone
indigène indigène	☐ non indigène d'origine connue☐ origine inconnue
Type de matériel de base :	origine incomine
source de graines	peuplement à graines
	☐ parents de famille(s) ☐ clone
QUALITES EXTERIEURES	
Poids de 1 000 graines (g):	Année de maturation:
Pureté : % du poids	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
autres grainesmatières inertes	% %
Nombre de germes vivants* par kg de grai	nes pures par kg
ou si difficile à établir : Nombre de graines	s viables par kg
Faculté germinative* en % des graines pure	es%
AUTRES RENSEIGNEMENTS	
Quantité livrée:kg	Fins:
g .	ilisées :
Modification génétique : oui	non 🗌
Fait à	, le (Lieu et date)
Signature du fournisseur:	, io (Lieu et uate)

^{*} Cette information n'est pas requise pour les faibles quantités de graines, définies par la Commission.